

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 8 mai 2006, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Denise Dubois, Dianne Duchesne, Éric Poiré, Rock Morin, Marc Frappier et Yvan Verville. Était également présente la secrétaire-trésorière adjointe, Nicole Bouffard.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2006-05-098

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Marc Frappier et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux des sessions du 10 avril 2006 et celui du 24 avril 2006;
4. Approbation des comptes à payer :
 - a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - S Au montant de 122 493,84 \$;
 - b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :
 - S Au montant de 73 887,72 \$;
 - c) Chèques de paie du mois d'avril 2006 :
 - S Paie du 11 avril 2006 au montant de 12 876,17 \$;
 - S Paie du 25 avril 2006 au montant de 12 700,61 \$;
5. Période de questions;
6. Correspondance reçue et envoyée d'avril 2006;
7. Politique de location de terrain de camping;
8. Appui à l'OMH pour chaises ascenseurs;
9. Appui au projet de Sylviculture Lavérendrye inc. dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II;
10. Appui au projet de Sylviculture Lavérendrye inc. dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux;
11. Demande de monsieur Patrick Descarreaux;
12. Demande de commandite « Association des policières et policiers provinciaux du Québec »;
13. Honoraires de Devamco pour ajout des dispositions relatives à l'élevage porcin;
14. Avis de motion pour règlement concernant les ponceaux d'entrée;
15. Rapport des comités;
16. Questions diverses :
 - a) Relais pour la vie;
 - b) Problèmes de déchets;
17. Période de questions;
18. Information de la secrétaire-trésorière adjointe;
19. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 11, 12, 16 b) et 18 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2006-05-099

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS
DU 10 AVRIL 2006 ET CELUI DU 24 AVRIL 2006**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : Les procès-verbaux des sessions du 10 avril 2006 et du 24 avril 2006 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

2006-05-100

4. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - Au montant de 122 493,84 \$;
- b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :
 - Au montant de 73 887,72 \$;
- c) Chèques de paie du mois d'avril 2006 :
 - Paie du 11 avril 2006 au montant de 12 876,17 \$;
 - Paie du 25 avril 2006 au montant de 12 700,61 \$;

Adoptée à l'unanimité.

5. Période de questions

Aucune question.

6. Correspondance reçue et envoyée d'avril 2006

La secrétaire-trésorière adjointe, Nicole Bouffard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois d'avril 2006.

2006-05-101

7. POLITIQUE DE LOCATION DE TERRAIN DE CAMPING

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : Les tarifs pour la location d'un terrain de camping soient les suivants :

- Par jour 20 \$
- Par mois 300 \$

De ce montant, 10 % est attribué à la personne responsable du terrain de camping.

Adoptée à l'unanimité.

2006-05-102

8. **APPUI À L'OMH POUR CHAISES ASCENSEURS**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accorde son appui à la démarche de l'Office municipal d'Habitation pour l'acquisition de trois (3) chaises ascenseurs pour le H.L.M. de Macamic.

Adoptée à l'unanimité.

2006-05-103

9. **APPUI AU PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER - VOLET II - SYLVICULTURE LAVÉRENDRYE INC.**

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - volet II ;

ATTENDU QUE Sylviculture Lavérendrye inc. désire bénéficier de ce programme ;

ATTENDU QUE le projet demandé est pour la préparation et l'entretien de terrain, du déboisement, de la coupe et du reboisement;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucun règlement ni à aucune loi en vigueur sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE la Ville de Macamic est favorable à ce projet.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Yvan Verville, appuyée par le conseiller Éric Poiré, il est unanimement résolu :

S d'appuyer le projet présenté par Sylviculture Lavérendrye inc. dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - volet II;

S d=autoriser le maire, Daniel Rancourt ou le directeur général, Denis Bédard ou une des secrétaires-trésorières adjointes, Joëlle Rancourt et Nicole Bouffard, à signer pour et au nom de la Ville les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

2006-05-104 10. **APPUI FONDS DE MISE EN VALEUR – SYLVICULTURE LAVÉRENDRYE INC.**

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d=Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d=activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous conventions d=aménagement forestier);

ATTENDU QUE l=aide annuelle octroyée aux projets situés sur le territoire de la ville de Macamic ne peut dépasser la somme de vingt mille (20 000 \$) dollars;

ATTENDU QUE l=année de référence s=échelonne du 1er janvier au 31 décembre;

ATTENDU QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soit le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

ATTENDU QUE Sylviculture Lavérendrye inc. demande une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour des travaux de reboisement, de préparation de terrain, de transport de plants, du dégagement de plantation et la construction d'un chemin d'accès;

ATTENDU QUE l=aide financière demandée est de 20 000 \$.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Yvan Verville, appuyée par le conseiller Éric Poiré, il est unanimement résolu d'appuyer la demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de Sylviculture Lavérendrye inc. pour un montant maximum de 20 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2006-05-105 13. **MANDAT À DEVAMCO POUR DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉLEVAGE**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : La Ville de Macamic donne le mandat à la firme Devamco d'intégrer au règlement de zonage les dispositions relatives à l'élevage porcin sur le territoire de Macamic, les honoraires s'élèvent à 4 600 \$ (taxes en sus).

Adoptée à l'unanimité.

2006-05-106

14. **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT CONCERNANT LES PONCEAUX D'ENTRÉE**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Denise Dubois qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure d'un règlement concernant les ponceaux d'entrée. Il y aura dispense de lecture conformément au deuxième paragraphe de l'article 356 de la Loi des cités et villes.

15. **Rapport des comités**

Le conseiller Rock Morin et les conseillères Denise Dubois et Dianne Duchesne font rapport de leurs différentes rencontres.

16. **Questions diverses**

2006-05-107

a) **DEMANDE – RELAIS POUR LA VIE**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La Ville de Macamic participe à titre de partenaire de Bronze à la levée de fonds du Relais pour la vie au coût de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité.

17. **Période de questions**

Aucune question.

Certificat de crédits

Je, soussignée, secrétaire-trésorière adjointe, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants dans le budget d'opération pour les dépenses décrites dans les résolutions numéros 2006-05-105 et 2006-05-107.

Nicole Bouffard
Secrétaire-trésorière adjointe

2006-05-108

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 45.

ADOPTÉ.

Nicole Bouffard
Secrétaire-trésorière adjointe

Daniel Rancourt
Maire